

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 3

Anhang: [Pages locales] : Algérie, Liban, Casablanca, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Ile Maurice, Guinée, Kenya, Ouganda, Madagascar, Rwanda, Sénégal, République du Zaïre

Autor: Abegglen, Charles / Frochaux, Benoît

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

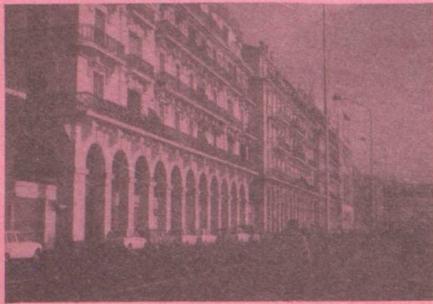
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



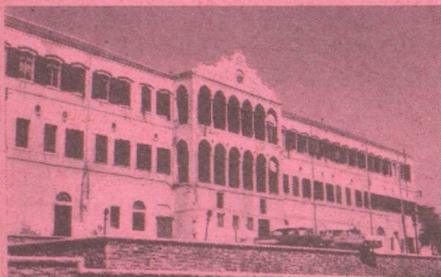
Ambassade

27, bd Zirout Youcef
B.P.482
Tél.: 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91

ALGER GARE

de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi.

LIBAN



Ambassade

rue John-Kennedy
Immeuble Achou B.P. 172 Tél.: 366.390/I

BEYROUTH

du lundi au vendredi

Liban

Assistance de l'ASC achevée en fin 1982 après 4 mois d'engagement : programme de désinfection et de contrôle de l'eau de Beyrouth ouest pour CICR. Remise en état du laboratoire central de Beyrouth ouest pour UNICEF. Remise en état de 3 et reconstruction de 5 dispensaires au Liban du sud pour Croix Rouge Libanaise. Aide rapide qui débutera avant même la fin des hostilités et qui s'est poursuivie immédiatement après.

CASABLANCA



Consulat

79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani
(avenue Hassan II)
B.P. 5
Tél.: 26.02.11 - 27.02.15

MAROC



Ambassade

Square de Berkane
(anciennement Condé de Satriano)
B.P. 169
Tél.: 246.95 et 310.24
Télex : 31 996

RABAT

MAROC

Communications officielles

Adieux de M. le Consul et Mme Ernest MONNEY

Plus de six années se sont écoulées depuis le 5 janvier 1977, jour de ma prise de fonctions à la tête de notre Consulat à Casablanca, dernière étape d'une carrière de près de 41 ans au service de la Confédération. Avec l'accomplissement de mes 65 ans d'âge, l'heure de la retraite a sonné. Le moment est donc venu de faire mes adieux aux Suisses de Casablanca et de ma circonscription consulaire. On dit que partir c'est mourir un peu. Mais rentrer dans son pays, n'est-ce pas retourner aux sources et donc rajeunir en quelque sorte pour commencer une nouvelle existence ? Mon épouse et moi-même garderons au cours de cette dernière un souvenir attachant des diverses communautés suisses aux activités desquelles nous fûmes étroitement associés, en particulier celle de Casablanca, pour le bonheur et l'avenir de laquelle nous formons nos vœux les meilleurs.

La Radio Suisse Romande à Casablanca

Une émission consacrée au Maroc a été enregistrée le 5 janvier 1983 au Cercle Suisse de Casablanca. Notre compatriote, M. Zurflüh l'a évoquée en ces termes dans les colonnes du quotidien casablancais « Maroc Soir » :

« Une « première » comme le soulignait hier le Consul de Suisse à Casablanca M. Ernest Monney : une émission de radio destinée aux auditeurs de la Suisse romande (Lausanne) a été enregistrée à Casablanca avec des représentants de la colonie suisse.

C'est en effet Michel Dénériaz, animateur bien connu de la Radio Télévision Suisse Romande, qui dirigeait hier l'émission « Fête... comme chez vous » destinée à passer ce soir même sur les ondes de RSR 1 de 20 h à 21 h 30 en Suisse.

Emission à une certaine écoute donc puisque destinée à passer sur les ondes à une heure où l'auditeur branche généralement son

transistor. Une émission destinée au grand public et faite (sans jeu de mot) par le public, qui était hier celui des Suisses de Casablanca...

En effet, l'émission de Michel Dénériaz est, comme il nous l'a montré, « la fête de l'amitié et de la bonne humeur », une occasion de se détendre avec le sourire.

L'animateur de la radio Suisse était hier de passage à Casablanca avec la croisière « Azur » du Paris St-Germain qui a disputé hier soir le match de Settat.

Michel Dénériaz, qui a 20 ans de carrière, est animateur de cette émission, mais aussi de jeux télévisés et... « fan » de football.

C'est à l'occasion du déplacement de l'équipe de Paris St-Germain qu'il est de passage à Casablanca via Dakar où se disputera un autre match et où il a enregistré son émission.

Le Cercle Suisse de la rue Henri Dunant était très animé hier puisque ce sont 18 personnes entourées d'un public assez nombreux qui ont été « interviewées » sur leur vie au Maroc et à Casablanca.

Le but de l'émission destinée aux Suisses était en effet de faire parler des Suisses mais aussi des Marocains sur le pays. Les questions furent très diverses et adaptées à chacun. Sur les coutumes, le pays, la femme marocaine, la cuisine marocaine, l'hospitalité légendaire du Maroc, mais aussi Casablanca, ses habitants, ses « buildings » et même le bled, le tout conduit avec maîtrise par l'animateur qui reliait ses interventions avec la musique interprétée par le groupe Lemchaheb.

Une bonne ambiance, une occasion pour Suisses et Marocains de se retrouver à la même table dans un souci commun de faire découvrir et aimer à travers les récits et les témoignages, la beauté et la grandeur du Maroc.

Cette émission a été enregistrée avec le concours des techniciens de la RTM auxquels M. Dénériaz a adressé ses plus vifs remerciements. »

TUNISIE



Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél.: 281.917 - 280.132
Télex : 12447

1002 TUNIS BELVEDERE

L'Ambassade communique

1. Le total de l'aide suisse pour les **victimes des régions inondées** en Tunisie s'élève à DT 541 550 ou 1 842 000 F.

2. **L'Attaché de défense suisse**, le Colonel Rolf Bandlin, résidant au Caire, séjournera du 23 février au 3 mars 1983 en Tunisie pour une visite de travail.

3. M. Erich Gysling, rédacteur à la **Weltwoche** et producteur à la **Télévision Suisse**, a séjourné avec son équipe du 18 au 23 janvier 1983 à Tunis.

4. L'Ambassadeur a rendu visite les 27 et 28 janvier 1983 à l'**Institut sylvo-pastoral de Tabarka**, projet suisse de développement, pour discuter le plan d'opérations 1983.

5. **L'Exposition itinérante « Le Maghreb vu par les peintres suisses »** a été présentée à la Maison de la culture à Sousse du 19 au 27 janvier 1983. M. l'Ambassadeur Langenbacher a assisté au vernissage en présence du Vice-Gouverneur de Sousse. Une réception offerte par notre Ambassadeur a été donnée à cette occasion à l'hôtel El Kanta, à l'intention de nos compatriotes de la région.

6. Dans le cadre du championnat FIRA (Fédération internationale rugby amateur), groupe C, l'**équipe nationale suisse** a rencontré l'équipe nationale tunisienne lors d'un match qui s'est déroulé à Tunis le 11 décembre 1982. L'équipe locale a remporté le match avec un score de 3 - 0. M. l'Ambassadeur a offert, dans sa résidence de Carthage, un cocktail aux joueurs et responsables des deux équipes.

7. Comme chaque année, la Fondation Pro Juventute à Zurich organise des **camps de vacances pour les enfants des Suisses de l'étranger**. Les parents qui s'y intéressent peuvent consulter les prospectus déposés à la Chancellerie de l'Ambassade. Celle-ci est volontiers à leur disposition pour de plus amples renseignements qu'ils pourraient désirer.

8. M. Marcel Ney, **Directeur du Secrétariat des Suisses à l'étranger**, a malheureusement dû annuler sa visite pour des raisons de santé. Celle-ci sera donc repoussée à une date ultérieure.

9. Ces derniers temps, il est arrivé que des Suisses soient impliqués dans des **affaires de drogue** et arrêtés. Les autorités tunisiennes punissent sévèrement ce genre de délit, même si la personne concernée n'est en possession que d'une quantité minime de hachisch, destinée à son usage personnel. La peine minimale a été fixée jusqu'à ce jour à un an d'incarcération.

L'Union Suisse de Tunisie communique :

Le dimanche 19 décembre 1982, le Père Noël a fait son apparition malgré le mauvais temps. Il a choisi cette année le chemin de la plage de l'Hôtel International d'Ez-Zahra. 66 enfants l'attendaient dans la grande salle vitrée de l'hôtel, impatients de voir le contenu du grand sac qu'il portait sur son dos. Il faut croire qu'ils ont été très sages cette

année, car un magnifique cadeau a été remis à chacun d'eux. Pour le remercier, les enfants réciteront des poèmes, chanteront des chansons de Noël ou lui offriront quelques dessins. Le Père Noël se montra enchanté et promit de revenir l'an prochain. Un buffet garni avec de magnifiques gâteaux préparés et apportés par nos dames-pâtissières a fait la joie de tout le monde. Le Comité de l'Union Suisse de Tunisie saisit cette occasion pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 1983.

CAMEROUN



Ambassade

Villa Zogo-Massy
Route du Montfélébé,
Quartier Bastos
B.P. 1169
Tél.: 22.28.96

YAOUNDE

Réception :

lundi à vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h à 12 h
après-midi fermé.

COTE D'IVOIRE



AMBASSADE

Immeuble « Alpha 2000 »
12^e étage, rue Gourgas
01 B.P. 1914

Abidjan

L'Ambassade de Suisse à Abidjan est également compétente pour les Républiques de Haute-Volta et du Niger.

COTE D'IVOIRE

Amicale Suisse en Côte d'Ivoire

Président : M. J.-P. Vez
Tél. bur. 35.46.61 - 35.49.25 — 15, BP 01, Abidjan 15.
Vice-Présidente : Mme H. Valentini
Tél. dom. 35.59.67.
Secrétariat : Ambassade de Suisse, Tél. 32.17.21 - 32.30.02 — Tour Alpha 2000, 12^e étage 01 BP 1914, Abidjan 01.

Stamm

En tenant compte des vœux exprimés par la plupart des membres de l'Amicale Suisse, le Comité a trouvé la possibilité de tenir un « Stamm » où les membres de l'Amicale peuvent se réunir régulièrement, en toute liberté, afin d'y rencontrer des compatriotes, prendre l'apéro, éventuellement dîner, jouer aux cartes ou aux échecs, au billard, etc. Le Comité a le grand plaisir d'annoncer à ses membres et à tous ceux qui désireraient adhérer à l'Amicale Suisse qu'un arrangement a été conclu avec l'ASNA (Association Sportive Nautique Adijanais, située en bordure de lagune au boulevard de Marseille, chemin d'accès en face de Stokvis et Technibat). Grâce à l'accord ainsi conclu, les membres de l'Amicale Suisse en possession d'une carte de membre valable pour l'année en cours peuvent avoir accès aux locaux de l'ASNA, en particulier à l'occasion de notre « Stamm » tous les jeudis soir, dès 18 h 30. Par ailleurs, les membres de l'Amicale auront également la possibilité de participer aux manifestations organisées par l'ASNA dans ses locaux.

Manifestations de l'Amicale Suisse

Depuis le retour des grandes vacances, l'Amicale a organisé son traditionnel Loto, qui eut lieu le vendredi 3 décembre à l'ASNA, et qui remporta une fois de plus un grand succès. Puis eu lieu également à l'ASNA le Noël des enfants, jeudi après-midi 9 décembre, qui fut animé par Saint Nicolas et par un magicien, pour le grand bonheur de tous les enfants.

Le Comité vous annonce dès maintenant que le prochain Rallye de l'Amicale devrait avoir lieu en février. L'Assemblée générale s'est tenue en février 1983. A cette occasion, le Comité a souhaité compter sur la présence de tous les membres de l'Amicale, car cette Assemblée a revêtu une importance toute particulière (modification complète des statuts).

Le Comité profite de cette occasion pour inviter tous nos compatriotes en Côte d'Ivoire à adhérer à l'Amicale Suisse. A cet effet, le Secrétariat vous donnera tous les renseignements désirés.

Le Comité de l'Amicale Suisse

GHANA

Ambassade
9, Water Road
North Ridge Area
P.O. Box 359
Tél.: 28.125

ACCRA

Swiss Society Ghana
P.O. Box 9375
Président :
M. Reinhard Bruderer
c/o Accra Brewery Ltd.
P.O. Box 351
Accra

L'Ambassade de Suisse à Accra est compétente pour le Ghana, le Libéria, la Sierra-Léone et le Togo.

TOGO :

Club suisse du Togo
B.P. 993
Président : *M. Maurice Sorg*
B.P. 2275
Lomé

ILE MAURICE

Consulat
2, Jules Koenig
B.P. 437
Tél.: 24086

PORT LOUIS

(de 8 h à 16h 30
du lundi au vendredi)

GUINEE



Ambassade
Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél.: 46.26.12
CONAKRY

Guinée équatoriale

Campagne de vaccination de base de 350 000 habitants dans région forestière tropicale de même que reconstruction du dispensaire de Nsork se déroulent selon programme. 7 volontaires (1 médecin, 2 infirmières, 1 homme polyvalent, 1 chef d'atelier, 1 chef de chantier, 1 administrateur) seront à pied d'œuvre jusqu'en automne et ceci par équipes successives.

KENYA

Ambassade
International House 7^e étage
Mama Ngina Street
B.P. 30752
Tél.: 28735/6

NAIROBI

L'Ambassade de Suisse à Nairobi est également compétente pour le Burundi, le Malawi et l'Ouganda.

OUGANDA

Consulat
Baskerville
Av. 1 Kololo
B.P. 4187
Tél.: 41.574

KAMPALA

MADAGASCAR



Ambassade de Suisse
Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsahavola
Antananarivo

Adresse postale :
Ambassade de Suisse — BP 118
101 Antananarivo.

Mutations dans le personnel

Au terme d'une activité d'un peu plus de cinq ans, le Coordonnateur de la coopération suisse au développement et Mme Jean-Maurice Deleze ont quitté Antananarivo le 21 octobre 1982 à destination de Berne. M. Deleze assumera de nouvelles fonctions au sein de la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire.

La coordination de la coopération suisse à Madagascar a été nouvellement confiée à M. Josef Imfeld. M. et Mme Imfeld sont arrivés à Antananarivo le 30 septembre 1982, en compagnie de leurs enfants. Avant d'entrer au service de la Confédération, M. Imfeld était directeur de la Section suisse du Service social international à Genève.

Durant l'année, l'Ambassade a également connu des changements au niveau du secrétariat ;

Mademoiselle Judith Schilling a quitté Madagascar le 3 mars 1982, après avoir travaillé à l'Ambassade pendant deux ans et demi. Mademoiselle Schilling a été transférée à l'Ambassade de Suisse à Jakarta (Indonésie).

nésie).

Durant quatre mois, Mme Marianne Hartmann a assuré l'intérim du secrétariat de l'Ambassade.

La nouvelle secrétaire de l'Ambassade, Mademoiselle Laurence Kofmehl, a pris ses fonctions à Antananarivo le 28 juin 1982, venant de la centrale du Département fédéral des affaires étrangères.

Message

Chers compatriotes de Madagascar,

1982 n'aura pas apporté au monde, comme nous l'espérions tous, les solutions aux grands problèmes de l'humanité. Les foyers de tension internationale, les difficultés de l'économie mondiale, les problèmes sociaux n'ont pas disparu de la planète.

Malgré tout cela, il faut bien constater que la roue tourne... Continuons donc tous, sans perdre espoir, à œuvrer pour le bien-être de la société.

C'est dans cet esprit que 1983 vous apportera beaucoup de satisfactions aussi bien personnelles que professionnelles.

Bonne et heureuse nouvelle année !

Charles Abegglen

Chargé d'affaires a.i. de Suisse
et ses collaborateurs

RWANDA



AMBASSADE

38, Boulevard de la Révolution
B.P. 597
Tél. : 35.34 et 55.34
Télex : 584

KIGALI

Message du chargé d'affaires

Nous avons rencontré de nombreux compatriotes se promenant à Kigali et recherchant, le dernier numéro du « Messager » en main, le nouvel immeuble de l'Ambassade. Maintenant, tout le monde sait où elle se trouve et nous en constatons déjà les effets par un encasement plus massif des taxes militaires. On ne dit plus « l'Ambassade de Suisse près de la mosquée verte et bleue » et même nos amis Belges l'utilisent comme point de repère. Il paraît que lorsqu'un Belge cherche

son Ambassade, il est fréquent qu'on l'oriente en disant : « en face de l'Ambassade de Suisse » !

Nous sommes de plus en plus nombreux 190 (cent nonante). Parmi nous, 37 ont également une ou deux nationalités supplémentaires, mais étant inscrits chez nous, nous les considérons comme Suisses à part entière (tout au moins sentimentalement). L'un d'entre nous est un être exceptionnel. Il a des yeux blonds et des cheveux verts. C'est du moins ce que nous avons pu lire sur sa demande de passeport.

Décembre 1982 fut un mois mouvementé. Visite de deux Ambassadeurs de Suisse : (le nôtre, le vôtre et le leur), M. Paul-Etienne Jaccaud, puisqu'il est votre et notre Ambassadeur au Rwanda, le leur, car il réside à Nairobi et représente la Confédération également dans cinq autres pays. Il était ici comme chef de la Délégation suisse lors de la Table ronde des pays donateurs. M. Marcel Heimo, Ambassadeur extraordinaire en mission spéciale et Délégué des autorités suisses, pour les représenter lors du 25^e anniversaire de Trafipro et bien entendu pour assister à l'inauguration officielle par S.E. le Major-Général Juvénal Habyarimana, président de la République du Rwanda, des magnifiques et grandioses bâtiments qui abritent dorénavant les bureaux centraux, entrepôts, garages, etc. de Trafipro. Véritable monument nous faisant honneur. Nous pouvons être très fiers de ce cadeau à un pays ami, d'autant plus que chaque Suisse y a participé, sans le remarquer, pour un peu moins de 1,20 francs suisse.

Félicitations une fois de plus aux architectes M. et Mme Fritz Brägger, à Messieurs Francesco Maggi, chef de chantier et Rolf Unternährer, responsable des installations électriques.

A titre de comparaison, votre nouvelle Ambassade, dont vous êtes aussi fiers, nous a coûté moins de quatre sous par habitant. N'écoutez pas les mauvaises langues qui vous diront que c'est 4 sous de trop !

Tourisme

Nos amis et compatriotes, M. et Mme Charles Pfersich, qui dirigeaient l'hôtel des Diplomates ont été transférés à Gabiro où il gèrent maintenant le Guest House. Lorsque vous visitez le parc, faites escale chez eux. Recommandez-vous du « Messager Suisse ». C'est une bonne référence.

D'autres amis et compatriotes, M. et Mme Robert Guinand, sont à la tête de l'hôtel Méridien à Gisenyi. Chez eux, vous serez également très bien accueillis. Un seul regret, c'est que la durée de leur séjour risque de toucher à sa fin d'ici quelques mois.

R.S.I.

Vous écoutez sans aucun doute Radio Suisse Internationale. Je vous en félicite car c'est un excellent moyen d'avoir des nouvelles très sérieuses, d'entendre des commentaires intéressants, mais brefs, et de mainte-

nir un contact journalier avec notre pays dans une de nos langues nationales ou même en anglais, espagnol, portugais, arabe et espéranto. Il est dans notre intérêt commun d'informer R.S.I. des conditions de réception au Rwanda. A cet effet, quels sont ceux d'entre vous qui accepteraient de fournir régulièrement à cette Ambassade des rapports d'écoutes, faciles à établir, selon des normes internationales que nous vous indiquerions et qui devraient figurer sur des formules adéquates que nous vous remettrions ? D'avance, merci de l'intérêt que vous manifesterez à ce sujet.

Fête nationale

Le Président de la République Rwandaise ayant décrété que le 1^{er} août sera dorénavant une journée officielle réservée à la Fête des Moissons, la célébration de notre Fête nationale à Kigali sera probablement anticipée à une date qui vous sera communiquée dans le prochain « Messager » trimestriel.

Benoît Frochaux
Chargé d'affaires

SENEGAL



Ambassade

rue René N'Diaye (selon annexe)
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772
Tél. : 22.58.48

DAKAR

(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les îles du Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

MALI :

Agence consulaire de Suisse :
Vacant

BAMAKO

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse :
Mme Anne Muller, Consul
B.P. 132

NOUAKCHOTT

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Ambassade

Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et Lumpungu, 3^e étage
B.P. 8724

Tél. : 222.85 et 25.099

KINSHASA

réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous.

Communications de l'Ambassade :

1) Permis de port d'armes

En date du 24 septembre 1982, l'ordonnance présidentielle n° 82/120 réglementant le régime des armes à feu au Zaïre est entrée en vigueur.

Comme il ressort de l'article 17 de cette ordonnance, les demandes de permis de port d'armes pour les étrangers doivent être acheminées au Département des affaires étrangères par les Ambassades.

Bien que cette nouvelle procédure soit peu habituelle, vous pouvez dès lors, et cela jusqu'à nouvel avis, adresser votre dossier complet « demande de port d'armes » à cette Ambassade qui le transmettra aux autorités compétentes.

2) Nouveau correspondant de l'Ambassade au Shaba

M. Robert Spiess succède comme homme de confiance et correspondant de l'Ambassade au Shaba à M. Anton Sgier qui a regagné la Suisse.

Les Suisses au Shaba peuvent adresser la correspondance destinée à cette Ambassade de la façon suivante :

Ambassade de Suisse
c/o M. Robert Spiess
Brasseries Simba
B.P. 300
Lubumbashi

3) Mutations au sein du personnel

de l'Ambassade

Mme Michèle Ozkan, secrétaire de M. l'Ambassadeur a quitté fin février le Zaïre après avoir travaillé fidèlement pour l'Ambassade pendant dix ans.

Bienvenue à la nouvelle secrétaire, Mademoiselle Maryline Varidel qui était affectée auparavant à la centrale à Berne.

M. Lorenzo Schnyder von Wartensee a quitté le Zaïre fin mars, le nouveau stagiaire diplomatique affecté à l'Ambassade en tant qu'attaché, M. Michaël Ambühl n'est attendu qu'au début mai.

4) Création d'une paroisse évangélique de langue allemande

Depuis quelque temps déjà, une paroisse évangélique de langue allemande a été créée à Kinshasa. Un culte a lieu une fois par mois, c'est-à-dire le premier dimanche de chaque mois à 9 h 30 dans la chapelle « Sims » avenue de l'Avenir, près du chantier naval.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du pasteur, M. Michaël Comtesse, Avenue Kasangulu 3052, Ngaliema, BP 13885, Kinshasa, tél. 80107.

5) Agence consulaire de Suisse, Libreville

L'adresse de l'agence consulaire :
c/o STPG Société Travaux Publics Gabon
B.P. 3891
Libreville

Tél. 76.42.76 - 74.05.87 (privé : 70.03.59).
Télex : 5561 go

Union des Suisses au Zaïre

Les réunions de l'Union des Suisses au Zaïre ont, durant ces six derniers mois, attiré beaucoup de compatriotes et amis à la Maison Suisse au Mont N'Gafula.

— Le championnat de jass qui a eu lieu au mois de septembre a été remporté par un « Suisse de passage », le copilote du DC 10 de Swissair qui rentra au pays fier de sa réussite !

— Claude, notre disque-jockey se distingua lors de la soirée dansante du 6 novembre qui fut, un succès.

— Comme à l'accoutumée, le Père Noël ne manqua pas de s'arrêter à la Maison Suisse. Les noix et les pains d'épices firent le régal des enfants.

— C'est à nouveau un « Suisse de passage », M. Ferdinand Abrecht, qui gagna le tournoi de jass du 7 janvier au Mont N'Gafula : il semble vraiment que l'on joue mieux aux cartes en Suisse qu'au Zaïre !

— Afin d'informer notre communauté à Kinshasa des activités de la Chambre de Commerce Suisse au Zaïre, il fut organisé en janvier une soirée raclette avec un film documentaire. Ce dernier, tourné par une équipe zaïroise, relatait la quinzaine zaïroise au magasin Loeb en octobre 1982 à Berne.



Corps suisse de secours en cas de catastrophe Rapport de situation au 1^{er} février 1983

YEMEN DU NORD

Séisme de force 6 sur échelle Richter du 13.12.1982 a provoqué la mort de plus de 3 000 personnes. Plus de 300 villages du haut plateau de Dhamar sont détruits ou inhabitables. Environ 400 000 personnes vivent sous tente. La chaîne de sauvetage suisse (collaboration intégrée ASC - GASS - SSC - OFTPA) s'est avérée efficace dans ce qui fut son premier engagement et ceci malgré la distance importante de près de 5 000 km. 45 hommes et 15 chiens ont été engagés du 3^e au 9^e jour consécutifs à la catastrophe. Une équipe de 5 (médecins, infirmière, architecte) est restée sur place jusqu'au 16^e jour. Des biens de secours pour 200 000 F ont été acheminés lors de cette intervention.

En tant qu'aide à la reconstruction, 5 dispensaires seront installés en février-mars par l'ASC avec 20 abris de secours et l'ensemble de l'infrastructure nécessaire.

YEMEN DU SUD

Mise à disposition par l'ASC de 2 ingénieurs pour 18 mois en vue de l'assistance à la reconstruction de ponts, de rues et de chaussées. Aide se déroule dans le cadre des efforts à la reconstruction entrepris sous l'égide de l'ONU.

POLOGNE

Abris de secours installés à Plozk seront réaménagés pour utilisation à plus long terme. Réaménagement comprend équipement chauffage, sanitaire et cuisine. Exécution mai-juin.

TCHAD

Deviendra l'une des actions prioritaires en 1983. 2 écoles en construction. Construction d'un atelier de réparation de véhicules lourds prévu. Undro a demandé le 20.1.1983 l'assistance de l'ASC dans les tâches de coordination à N'djamena et d'appui logistique dans région d'Abèche afin de contribuer à résorber situation alimentaire désastreuse. Équipe de reconnaissance au Tchad depuis le 30.1.1983.

B. Reconnaissances

GHANA

Reconnaissance du 3 au 13 février : par le refoulement d'environ 1 million de Ghanéens du Nigéria, la situation devient encore plus critique.

PEROU

Contact avec les autorités de Lima en avril.

SOMALIE

Mission de reconnaissance au printemps.

C. En particulier

Réunion annuelle de tous les volontaires ASC

Kursaal de Berne 18.3.1983

Centrale et chefs d'engagements informeront sur déroulement et expériences des engagements 1982/83. Concept d'engagement et évaluation technique seront présentés par les chefs des groupes de travail.

Volontaires et hôtes recevront mi-février une invitation personnelle.